

Présents :

Sylvaine Parra, Isabelle Cossais, Pascale Gouin, Mauricette Colomb, Intervenantes Dumi, Pascal Jodar, CPD musique, Marina Liautard , CPC

Remarque : le présent compte rendu avec l'accord de l'IEN pourrait être diffusé à toutes les écoles de la circonscription via le courrier de l'IEN, voire faire l'objet d'une communication à toutes les circonscriptions dans un souci d'harmonisation départementale.

En introduction

Dans le cadre des échanges avec les équipes, au sein des écoles , il serait souhaitable d'envisager les choses sur une première période jusqu'en décembre , compte tenu de l'incertitude générale liée à la situation sanitaire : faire de « petites choses » en resserrant les projets autour de la classe, être dans le plaisir, proposer des choses simples, prendre le temps car les enfants en ont besoin pour redevenir élèves et entrer dans les apprentissages après de long mois d'absence pour certains d'entre eux.

Différentes précisions proposées en regard des repères pour l'éducation musicale, les pratiques vocales et le chant en contexte covid, en lien avec les différentes dimensions de l'activité et dans le strict respect du protocole :

- **Restitutions** : Il apparaît difficile pour le moment de se projeter dans des restitutions publiques devant les parents, dans une salle dédiée ou au sein de l'école. On peut envisager plusieurs solutions : enregistrer et filmer la restitution qui vient clore le cycle d'apprentissage et diffuser auprès des familles la vidéo ou l'enregistrement sonore... Cette captation sonore et/ou une captation vidéo nécessite une certaine anticipation (mise à disposition de matériel performant, personne ressource. Les PE peuvent interpeller les IRUN de circonscription pour cette captation. On pourrait aussi de faire une captation dans une salle par exemple à Romans dans la salle Jean Villar mais sans public. On peut proposer un spectacle en extérieur par exemple dans la cour intérieure du musée avec les parents de chaque classe, avec deux représentations successives. Mais on peut aussi envisager qu'il n'y ait aucune restitution car la restitution n'est pas une fin en soi, se rappeler le cheminement, le processus de création est tout aussi important et que l'on peut aussi rendre compte de ce dernier, par l'intermédiaire de la mise en place d'un carnet culture individuel et/ou collectif qui rend compte des rencontres, des apprentissages, des découvertes, met en valeur l'interdisciplinarité (musique/arts/littérature, ...). [Les captations vidéo peuvent trouver leur place dans le cadre de dispositifs nationaux comme le « Festival Ecoles en chœur » :](https://eduscol.education.fr/cid86055/festival-ecole-en-choeur.html)
<https://eduscol.education.fr/cid86055/festival-ecole-en-choeur.html>
- **Le port du masque** : Il est obligatoire et s'impose à tous les adultes présents dans l'école quel que soit le lieu et le moment. En plus du port du masque il est souhaitable d'accueillir les élèves dans un espace dédié bien aéré, ventilé tant que les conditions météo le permettent. Aérer la salle après l'accueil de chaque classe.

- **Le brassage des classes** : Il importe de tenir compte de ce qui a été mis en place dans l'école. La limitation du brassage des classes n'est pas obligatoire, mais au moins jusqu'en décembre on limitera les regroupements et croisements importants entre classes. Les élèves dans la mesure du possible seront installés dans la salle de manière distancée, les élèves pourront évoluer dans l'espace mais en gardant leurs distances.

- **Le chant choral** :
 - ✓ Il est souhaitable que les classes ne soient pas réunies dans un même lieu, à part si on peut installer deux classes dans un grand espace pendant un temps très restreint.
 - ✓ Le rassemblement des classes de l'école pourra s'envisager à partir de la période 2 si la situation sanitaire le permet.
 - ✓ La séance de chant n'excèdera pas 20 min.

- **Les instruments, le matériel pédagogique** :
 - ✓ Les instruments de musique et le matériel pédagogique collectifs doivent être désinfectés après l'utilisation de chaque classe.
 - ✓ Autres propositions : Les instruments de musique seront remis à une classe. L'intervenant peut proposer des types d'instruments différents à chaque classe. Les enfants pourraient amener leur propre objet musical. Les classes pourraient fabriquer leurs propres instruments.